RESSOURCES AFFINOR INC. ÉTATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI 2009 ET 2008 (UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION)

AFFINOR RESOURCES INC. ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS YEARS ENDED MAY 31, 2009 AND 2008 (AN EXPLORATION COMPANY)

Notes complémentaires

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 2 AUDITORS' REPORT

ÉTATS FINANCIERSFINANCIAL STATEMENTSBilans4Balance SheetsRésultats et Résultat Étendu5Earnings and Comprehensive LossDéficit6DeficitFlux de trésorerie7Cash Flows

8 à 28

Notes to Financial Statements



Rapport des vérificateurs

Auditors' Report

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691 Télécopieur : 514 878-2127

www.rcgt.com

Aux actionnaires de Ressources Affinor Inc. To the Shareholders of Affinor Resources Inc.

Nous avons vérifié les bilans de la société Ressources Affinor Inc. aux 31 mai 2009 et 2008 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications

We have audited the balance sheets of Affinor Resources Inc. as at May 31, 2009 and 2008 and the statements of earnings and comprehensive loss, deficit and cash flows for the years then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend

We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made

également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mai 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at May 31, 2009 and 2008 and the results of its operations and its cash flows for the years then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Raymond Chalat
Brant Thornton S.E. N.C. R. L.

Raymond Cholot Grant Thornton LLP1

Montréal, le 27 novembre 2011

Montréal, November 27, 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18510

Chartered accountant auditor permit no. 18510

RESSOURCES AFFINOR INC

AFFINOR RESOURCES INC

BILANS			BALANCE SHEETS
31 MAI	2009	2008	MAY 31
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif à court terme			Current assets
Encaisse	-	87	Cash
Débiteurs (note 4)	5 739	5 337	Accounts receivable (Note 4)
Frais payés d'avance	358	1 519	Prepaid expenses
	6 097	6 943	
Immobilisations (note 5)	-	9 461	Equipment (Note 5)
Propriétés minières (note 6)	-	177 000	Mining properties (Note 6)
Frais d'exploration reportés (note 7)	-	27 058	Deferred exploration expenses (Note 7)
Trais a expression reportes (note 7)	6 097	220 462	Deterred expression expenses (1966-1)
PASSIF			LIABILITIES
Passif à court terme			Current liabilities
Comptes fournisseurs et charges à payer	230 246	163 278	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à des particuliers, sans intérêt	15 000	15 000	Due to individuals, without interest
Dû à des administrateurs, sans intérêt	69 021	15 777	Due to directors, without interest
	314 267	194 055	
Impôts futurs (note 10)	-	3 247	Future income taxes (Note 10)
	314 267	197 302	
CAPITAUX PROPRES (négatifs)			SHAREHOLDERS' EQUITY (deficiency)
Capital-actions (note 8)	5 328 036	5 328 036	Capital stock (Note 8)
Surplus d'apport	484 611	484 611	Contributed surplus
Déficit	(6 120 817)	(5 789 487)	Deficit
	(308 170)	23 160	
	6 097	220 462	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD

<u>Claude Veillette</u>, Administrateur / Director

Martin Nicoletti , Administrateur / Director

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

AFFINOR RESOURCES INC

RÉSULTATS ET RÉSULTAT			EARNINGS AND
ÉTENDU			COMPREHENSIVE LOSS
EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI	2009	2008	YEARS ENDED MAY 31
	Φ.	Φ.	
Dánangag	\$	\$	Evnongog
Dépenses			Expenses
Frais de déplacement	10 471	50 155	Travelling fees
Frais de bureau et communications	16 423	61 350	Office and communication
Radiation de propriétés minières	177 000	259 478	Write-off of mining properties
Radiation des frais d'exploration reportés	27 058	234 479	Write-off of deferred exploration expenses
Perte sur disposition d'immobilisations	-	22 189	Loss on disposal of equipment
Information aux actionnaires et frais			Information to shareholders and registration
d'enregistrement	2 823	23 947	fees
Rémunération des agents de transfert	18 394	-	Trustees fees
Honoraires de consultants	31 550	128 270	Consultants fees
Honoraires professionnels	34 132	50 954	Professional fees
Créances douteuses	1 000	11 605	Bad debts
Perte de change	7	29	Exchange loss
Amortissement des immobilisations	9 461	18 906	Amortization of equipment
Frais généraux d'exploration	900	7 375	General exploration expenses
Intérêts	4 056	-	Interest
Frais bancaires	1 302	-	Bank charges
	334 577	868 737	-
Revenus d'intérêts	-	(739)	Interest
Perte avant impôts sur les bénéfices	334 577	867 998	Loss before income taxes
1			
Impôts futurs (note 10)	(3 247)	(22 065)	Future income taxes (Note 10)
Dente matte at Démitte (tombe	(221 220)	(945.022)	N.A.L. and A. an
Perte nette et Résultat étendu	(331 330)	(845 933)	Net loss and comprehensive loss
Perte nette par action de base et diluée	(0.03)	(0.09)	Basic and diluted net loss per share

Nombre moyen pondéré d'actions en			Weighted average number of shares
circulation	11 054 489	9 830 927	outstanding
Les notes complémentaires font partie intégrante			The accompanying notes are an integral part of
des états financiers.			the financial statements.
des cats intincions.			and infinitely statements.

RESSOURCES AFFINOR INC

AFFINOR RESOURCES INC

DÉFICIT EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI	2009	2008	DEFICIT YEARS ENDED MAY 31
DÉFICIT	\$	\$	DEFICIT
Solde au début de l'exercice Perte nette	(5 789 487) (331 330)	(4 943 554) (845 933)	Balance, beginning of year Net loss
Solde à la fin de l'exercice	(6 120 817)	(5 789 487)	Balance, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC

AFFINOR RESOURCES INC

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI	2009	2008	CASH FLOWS YEARS ENDED MAY 31
,	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette Éléments hors caisse :	(331 330)	(845 933)	Net loss
			Non-cash items:
Radiation de frais d'exploration reportés	27 058	234 479	Write-off of deferred exploration expense
Radiation de propriétés minières	177 000	259 478	Write-off of mining properties
Perte sur disposition d'immobilisations	-	22 189	Loss on disposal of equipment
Amortissement des immobilisations	9 461	18 906	Amortization of equipment
Impôts futurs	(3 247)	(22 065)	Future income taxes
	$(121\ 058)$	(332 946)	
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :			Changes in non-cash operating working capital items :
Débiteurs	(402)	43 913	Accounts receivable
Frais payés d'avance	1 161	10 983	Prepaid expenses
Comptes fournisseurs et charges à payer	66 968	42 407	Accounts payable and accrued liabilities
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(53 331)	(235 643)	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			INVESTING ACTIVITIES
Dépôt à terme	-	10 210	Term deposit
Immobilisations	-	(515)	Equipment
Acquisition de propriétés minières	_	(12 123)	Acquisition of mining properties
Frais d'exploration reportés	_	(1 764)	Deferred exploration expenses
Flux de trésorerie liés aux activités		(= , ; ,)	
d'investissement	-	(4 192)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			FINANCING ACTIVITIES
Émission d'actions	-	201 600	Issue of shares
Dû à des particuliers	-	15 000	Due to individuals
Dû à des administrateurs	53 244	(26 023)	Due to directors
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	53 244	190 577	Cash flows from financing activities
Diminution nette de l'encaisse	(87)	(49 258)	Decrease in cash
Encaisse au début de l'exercice	87	49 345	Cash, beginning or year
Encaisse à la fin de l'exercice		87	Cash, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Affinor Inc. (Affinor ou la Société) a été constituée en vertu de la Loi intitulée Company's Act de la Colombie-Britannique. En avril 2006, Affinor a été prorogée sous la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société se spécialise dans l'exploration aurifère au Canada et en Guinée. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, la Société a enregistré une perte nette de 331 330 \$ (845 933 \$ en 2008) et a un déficit de 6 120 817 \$ au 31 mai 2009 (5 789 487 \$ en 2008). De plus, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie provenant de son exploitation. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Compte tenu de ces faits, il existe un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

1 - STATUTES OF INCORPORATION AND NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Affinor Ressources Inc. (Affinor or the Company) was incorporated under the Company's Act of British Columbia. In April 2006, Stellar was prorogued under the Canada Business Corporations Act. The Company is specialized in exploration of gold mining assets located in Canada and Guinea. The Company has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involve significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

For the year ended May 31, 2009, the Company recorded a net loss of \$331,330 (\$845,933 in 2008) and has deficit of \$6,120,817 as at May 31, 2009 (\$5,789,487 in 2008). Furthermore, the Company did not generate any income nor cash flows from its operation. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of obtaining such financings in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

2 - MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Récentes modifications

Durant l'exercice, la Société a adopté les conventions comptables suivantes, telles que décrites dans le Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés).

Le 1^{er} juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations du chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui traite de la continuité d'exploitation.

Les nouvelles recommandations, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, exigent de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimale de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, *Frais d'exploration minière*, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est indiqué d'inscrire à l'actif les frais d'exploration rattachés aux biens miniers et le moment où ils devraient faire l'objet d'un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers consolidés publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés de la Société.

La société a aussi appliqué le 1^{er} juin 2008 le nouveau chapitre suivant :

Le chapitre suivant «Instruments financiers - informations à fournir» décrit les informations requises relatives à l'importance des instruments financiers sur la situation financière de la Société et de la performance et de la nature ainsi que l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée et la façon dont la Société gère ces risques. Le chapitre 3863, «Instruments financiers présentation», établit des normes pour la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Ces chapitres complètent les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers du chapitre 3855, «Instruments financiers - comptabilisation et évaluation", et remplacent les normes de présentation du chapitre 3861, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation».

Le chapitre 1535, « Information à fournir concernant le capital», établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et comment il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs de la Société, les politiques et procédures de gestion du capital.

2 - CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

Recent accounting changes

During the year, the Company adopted the following accounting policies, as described in the CICA (Canadian Institute of Chartered Accountants) Handbook.

On June 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new recommendations of Section 1400, "General Standards of Financial Statement Presentation", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook, dealing with the going concern assumption.

The new recommendations, which are effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2008 require management to make an assessment of the Company's ability to continue as a going concern over a period which is at least, but is not limited to, twelve months from the balance sheet date. The new requirements only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

On March 27, 2009, the Emerging Issues Committee issued EIC-174, *Mining exploration costs*, to provide additional guidance for mining exploration enterprises on the circumstances when exploration costs related to mining properties be capitalized, and when an impairment test is required. This Abstract must be applied to consolidated financial statements issued after March 27, 2009. The adoption of this Abstract had no impact on the consolidated financial statements of the Company.

The Company has also applied on June 1, 2008 the following new sections:

The following section "Financial Instruments - Disclosures" and Presentation, describes the required disclosures related to the significance of financial instruments on the Corporation's financial position and performance and the nature and extent of risk arising for financial instruments to which the Corporation is exposed and how the Corporation manages those risks. Section 3863, "Financial Instruments – Presentation", establishes standards for the presentation of financial instruments and non-financial derivatives. These Sections complement the principles of recognition, measurement and presentation of financial instruments of section 3855, "Financial Instruments – Recognition and Measurement", and replace the presentation standards of Section 3861, "Financial Instruments – Disclosure and Presentation".

The chapter 1535, "Information to supply Capital Disclosures", establishes standards for disclosing information about the Corporation's capital and how it is managed to enable users of financial statements to evaluate the Corporation's objectives, policies and procedures for managing capital.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la juste valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la valeur recouvrable des propriétés minières, des frais d'exploration reportés, aux options d'achat d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. La contrepartie payée lorsque l'option est exercée et la juste valeur des options exercées à la date d'octroi sont ajoutées au capital-actions.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

USE OF ESTIMATES

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining properties, deferred exploration costs, stock options, warrants and income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

STOCK-BASED COMPENSATION

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options. The consideration paid when the option is exercised and the fair value of the options exercised are added to capital stock.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

AMORTISSEMENT

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux annuels suivants :

AMORTIZATION

Equipment are amortized over their estimated useful life using the straight-line method at the annual rates:

Mobilier et agencements 20 % Furniture and fixtures Équipement informatique 25 % Computer equipment

PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE

La perte nette par action de base est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription décrits à la note 8.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

BASIC OR DILUTED LOSS PER SHARE

Basic loss per share is calculated using the weighted average number of outstanding shares during the year. The diluted net loss per share is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants described in Note 8.

IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Equipment subject to amortization is tested for recoverability when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The carrying amount of a long-lived asset is not recoverable when it exceeds the sum of the undiscounted cash flows expected from its use and eventual disposal. In such a case, an impairment loss must be recognized and is equivalent to the excess of the carrying amount of a long-lived asset over its fair value.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

Les propriétés minières et les frais d'exploration reportés sont soumis à un teste de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la direction n'a pas d'information suffisantes pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour évaluer la possibilité de recouvrement de montants indiqués à titre de propriétés minières et de frais d'exploration reportés en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable sans effectuer un test de recouvrabilité. Elle prendra également en considération si les de travaux d'exploration justifient investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou si la cession des propriétés minières se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, ceuxci sont dévalués à leur valeur nette de réalisation. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof.

The mining properties and deferred exploration expenses are tested for impairment when events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable. In the event that the Company has insufficient information to estimate future cash flows to test the recoverability of amounts capitalized, management measures the recoverability of amounts indicated as mining deposits and deferred exploration expenses by comparing their fair value to their carrying amount, without performing a recoverability test. It will also determine whether the results of exploration work justify additional investments, whether the Company's interest in the underlying mineral claims is confirmed, whether the Company is able to obtain necessary financing to complete the development, and whether future profitable production or proceeds from the disposal of mining deposits will be for an amount greater than their carrying amount.

If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS FUTURS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moinsvalue à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les disponibles, il est plus renseignements qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

CONVERSION DES DEVISES

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des revenus et des dépenses liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the options, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

FUTURE INCOME AND MINING TAXES

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

Monetary assets and liabilities in foreign currency are translated at the exchange rate in effect at the balance sheet date, whereas other assets and liabilities are translated at the exchange rate in effect at the transaction date. Revenue and expenses in foreign currency are translated at the average rate in effect during the year, with the exception of revenue and expenses relating to non-monetary assets and liabilities, which are translated at the historical rate. Gains and losses are included in the earnings for the year.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses à l'état des résultats et résultat étendu.

L'encaisse est classée comme actif détenu à des fins de transactions.

Prêts et créances

Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

La somme à recevoir d'un consultant est classée comme prêts et créances.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats et résultats étendu au poste intérêts.

Les comptes fournisseurs et charges à payer, le dû à des administrateurs et le dû à des particuliers sont classés comme autres passifs financiers.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings and comprehensive loss statement.

Cash is classified as held-for-trading assets.

Loans and receivables

They are measured at amortized cost, which is generally the initially recognized amount, less any allowance for doubtful accounts.

The account receivable from a consultant is classified as loans and receivables.

Other financial liabilities

Other financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Interest calculated using the effective interest method is presented in earnings and comprehensive loss in interest.

Accounts payable and accrued liabilities, due to directors and due to individuals are classified as other financial liabilities.

NOTES	COMPLÉMENTAIRES
31 M A I	2009 ET 2008

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

4 - DÉBITEURS	4 - ACCOUNTS RECEIVABLE
4 - DEDITEURS	4 - ACCOUNTS RECEIVABLE

	2009	2008	
	\$	\$	
Taxes de vente à recevoir	5 739	5 337	Sales taxes receivable
Somme à recevoir d'un consultant, sans intérêt	-	11 605	Account receivable from a consultant, without interest
	5 739	16 942	
Provision pour créances douteuses	-	(11 605)	Provision for doubtful accounts
	5 739	5 337	

5 - IMMOBILISATIONS

5 - EQUIPMENT

		2009		
		Amortissement cumulé	Coût non amorti	
	Coût	Accumulated	Net	
	Cost	amortization	carrying	
	\$	\$	value \$	
	Ψ	Ψ	Ψ	
Mobilier et agencements	38 773	38 773	-	Furniture and fixtures
Équipement informatique	3 035	3 035	-	Computer equipment
	41 808	41 808		
		2008		
		Amortissement cumulé	Coût non amorti	
	Coût	Accumulated	Net	
	Cost	amortization	carrying	
			value	
	\$	\$	\$	
Mobilier et agencements	38 773	30 355	8 418	Furniture and fixtures
Équipement informatique	3 035	1 992	1 043	Computer equipment
	41 808	32 347	9 461	

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MAY 31, 2009 AND 2008

6 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES

6 - MINING PROPERTIES

	Solde au		Solde au	
	31 mai 2008		31 mai 2009	
	/	Radiation	/	
	Balance as at	/	Balance as at	
	May 31, 2008	Write-off	May 31, 2009	
	\$	\$	\$	
Tiblemont	25 000	(25 000)	-	Tiblemont
Montbray	152 000	(152 000)		Montbray
	177 000	(177 000)	<u> </u>	

	Solde au 31 mai 2007			Solde au 31 mai 2008
	/	Addition	Radiation	/
	Balance as at	/	/	Balance as at
	May 31, 2007	Addition	Write-off	May 31, 2008
	\$	\$	\$	\$
Canada				
Sandborn (a)	30 000	-	(30 000)	-
Cadillac (b)	35 000	-	(35 000)	-
Francoeur (c)	15 694	-	(15 694)	-
Tiblemont (d)	25 000	-		25 000
Hébécourt	-	-	-	-
Montbray (e)	152 000	-	-	152 000
République démocratique du Congo (f)				
Ikulu	123 338	-	(123 338)	-
Semco	43 322	-	(43 322)	-
Divers	-	12 124	(12 124)	-
	424 354	12 124	(259 478)	177 000

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

6 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

(a) Sandborn

La Société détient l'option d'acquérir 100 % des titres de la propriété depuis le 10 février 2003. Elle est formée de 6 lots contigus couvrant une superficie de 243 hectares dans le centre du Canton Dasserat, situé à 30 km à l'ouest de Rouyn-Noranda, Abitibi. Les conditions d'acquisition comprenaient un versement de 5 000 \$ à la signature (respectée), un versement de 10 000 \$ avant le 10 février 2006 (respectée) et un versement de 15 000 \$ avant le 10 février 2007 (respectée). De plus, un versement additionnel de 20 000 \$ devait être effectué avant le 10 février 2008, mais n'a pas été. Les coûts et frais d'exploration reportés ont été radiés.

(b) Cadillac

La Société détient l'option d'acquérir 100 % des titres de la propriété depuis le 10 février 2003. Elle est formée de 11 claims couvrant une superficie de 744 hectares dans le centre du Canton Dasserat, situé à 30 km à l'ouest de Rouyn-Noranda, Abitibi. Les conditions d'acquisition comprenaient un versement de 5 000 \$ à la signature (respectée), un versement de 10 000 \$ avant le 10 février 2006 (respectée) et un versement de 20 000 \$ avant le 10 février 2007 (respectée). De plus, des versements additionnels de 30 000 \$ et 50 000 \$ devaient être effectués avant les 10 février 2008 et 2009 respectivement, pour un total de 80 000 \$, mais n'ont pas été effectués. Les coûts et frais d'exploration reportés ont été radiés.

(c) Francoeur

La Société détient une option d'acquérir 100% des droits de la propriété depuis juillet 2003. Elle est située à 30 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda, Abitibi. Elle forme un bloc de 20 claims couvrant 368 hectares et est contigüe aux propriétés Sandborn et Cadillac, situés dans le canton Dasserat, Abitibi.

6 - MINING PROPERTIES (continued)

(a) Sandborn

The Company holds the option to acquire 100% of the rights since February 10, 2003. The property consist in 6 contiguous lots covering 243 hectares in the center of the Dasserat Township, located 30 km west of Rouyn – Noranda, Abitibi. The conditions of acquisition provided for a first \$5,000 payment upon signature (fulfilled), another \$10,000 payment before February 10, 2006 (fulfilled) and a \$15,000 payment before February 10, 2007 (fulfilled). Thereafter, another payment of \$20,000 should be paid before February 10, 2008, but was not. Costs and deferred exploration expenses were written off.

(b) Cadillac

The Company holds the option to acquire 100% of the rights since February 10, 2003. The property consist in 11 claims covering 744 hectares in the center of the Dasserat Township, located 30 km west of Rouyn – Noranda, Abitibi. The conditions of acquisition provided for a first \$5,000 payment upon signature (fulfilled), another \$10,000 payment before February 10, 2006 (fulfilled) and a \$20,000 payment before February 10, 2007 (fulfilled). Thereafter, further payments of \$30,000 and \$50,000 should be paid before February 10, 2008 and 2009 for a total amount of \$80,000, but were not. Costs and deferred exploration expenses were written off.

(c) Francoeur

The Company holds an option to acquire 100% of the rights of the property since July 2003. This project is located 30 kilometers west of Rouyn-Noranda, Abitibi. It forms a block of 20 claims in Dasserat township, covering 368 hectares, and is contiguous to Sandborn and Cadillac properties.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

6 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES (suite)

(c) Francoeur (suite)

Les conditions de l'option étaient l'émission de 40 000 actions pour un montant de 5 494 \$ à la signature (respectée), 13 333 actions pour un montant de 6 000 \$ au ler anniversaire soit le 10 février 2006 (respectée) ainsi que 20 000 actions pour un montant de 4 200 \$ le 10 février 2007 (respectée). Par la suite, d'autres paiements en actions devaient être effectués, soit 33 333 actions le 10 février 2008 et 41 667 actions le 10 février 2009, \$, mais n'ont pas été faits. Les coûts et frais d'exploration reportés ont été radiés.

(d) Tiblemont

Cette propriété, détenue à 100% par la Société depuis juin 2003, est constituée de 36 claims miniers couvrant une superficie de 567 hectares. Elle est située à 40 kilomètres à l'est de Val-d'Or dans la région de Senneterre, Abitibi. La propriété est assujettie à une royauté de 3% du revenu net de la fonderie. La Société a décidé de radi la propriété au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2009.

(e) Montbray

La Société détient 100 % des titres de la propriété depuis le 30 novembre 2006. Elle est formée de 10 claims couvrant une superficie de 420 hectares dans le Canton Montbray, à l'est d'Arntfield. La Société a décidé de radi la propriété au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2009.

(f) République Démocratique du Congo

La société détenait l'option d'acquérir de Gemco Trading Inc. un intérêt des coentreprises constituées de deux propriétés en République Démocratique du Congo, soit les propriétés Ikulu et Semco. Les propriétés ont été abandonnées. Les coûts ainsi que les frais d'exploration reportés ont été radiés au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2008.

6 - MINING PROPERTIES (continued)

(c) Francoeur (continued)

The conditions of the option provided for the issuance of 40,000 shares for an amount of \$5,494 upon signature (fulfilled), 13,333 shares for an amount of \$6,000 at the first anniversary on February 10, 2006 (fulfilled) and 20,000 shares for an amount of \$4,200 at the second anniversary on February 10, 2007 (fulfilled). Thereafter, other share payments should be done, being 33,333 shares on February 10, 2008 and 41,667 shares on February 10, 2009, but were not done. Costs and deferred exploration expenses were written off.

(d) Tiblemont

This property, wholly-owned by the Company since June 2003, consists in 36 claims covering approximately 567 hectares. It is located in Abitibi, 40 kilometres east of Val-d'Or near Senneterre locality. The property is subject to a 3% net smelter return. The Company has decided to write-off the property during the exercise ended May 31, 2009.

(e) Montbray

The Company holds 100% of the rights since November 17, 2006. The property consists in 10 claims covering approximately 420 hectares located in the Montbray Township, east of Arntfield. The Company has decided to write-off the property during the exercise ended May 31, 2009.

(f) Democratic Republic of Congo

The Company holds an option to acquire an interest in joint ventures from Gemco Trading Inc. included two properties in Democratic Republic of Congo, the Ikulu and Semco properties. These properties were abandoned and the costs and the deferred exploration expenses were written off during the exercice ended May 31, 2008.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

7 - FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

7 - DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Solde au 31 mai 2008 / Balance as at May 31, 2008	Radiation / Radiation	Solde au 31 mai 2009 / Balance as at May 31, 2009	
	\$		\$	
Tiblemont	27 058	(27 058)	-	Tiblemont
	27 058	(27 058)		

	Solde au 31 mai 2007	A ddiei ou	Radiation	Solde au 31 mai 2008
	Balance as at May 31, 2007	Addition / Addition	/ Write-off	Balance as at May 31, 2008
	\$	\$	\$	\$
Canada				
Sandborn	77 564	750	(78 314)	-
Cadillac	77 563	750	(78 313)	-
Francoeur	77 588	-	(77 588)	-
Dasserat	-	-	-	-
Tiblemont	27 058	-	-	27 058
République du Congo	-	264	(264)	-
	259 773	1 764	(234 479)	27 058

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

7 - FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

7 - DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Les frais d'exploration reportés de l'exercice se détaillent comme suit :

Deferred exploration expenses of the year are detailed as follows:

	2009	2008	
	\$	\$	
Géologie et géochimie	-	264	Geology and geochemistry
Forage	-	1 500	Drilling
		1 764	

8 - CAPITAL-ACTIONS

8 - CAPITAL STOCK

Autorisé:

Authorized:

2008

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

2009

Unlimited number of common shares without par value.

	2007		_	000	
	Nombre Number	Montant Amount	Nombre Number	Montant Amount	-
		\$		\$	
Émises et payées					Issued and fully paid
Solde au début de l'exercice	11 054 489	5 328 036	9 009 156	5 106 636	Balance, beginning of year
Payées en argent			1 913 333	201 600	Paid in cash
Actions émises et payées	11 054 489	5 328 036	10 922 489	5 308 236	Shares issued and paid
Actions émises en 2007 et payées en 2008	-		132 000	19 800	Shares issued in 2007 and paid in 2008
Solde à la fin de l'exercice	11 054 489	5 328 036	11 054 489	5 328 036	Balance, end of year

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

8 - CAPITAL-ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 1 500 000 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

8 - CAPITAL STOCK

Stock option plan

The Company maintains a stock option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, officers, directors and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 1,500,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% (2% for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period.

A summary of changes in the Company's common share purchase options is as follows:

NOTES TO FINANCIAL STATEMENT MAY 31, 2009 AND 2008

8 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

8 - CAPITAL STOCK (continued)

	2009		20	2008	
	Nombre d'options/	Prix moyen pondéré de levée /	Nombre d'options/	Prix moyen pondéré de levée /	
	Number of options	Weighted average exercise price \$	Number of options	Weighted average exercise price \$	
Solde au début et à la fin de l'exercice	465 000	0.31	465 000	0.31	Balance, beginning and end of year

Au 31 mai 2009, les options suivantes sont en circulation et exerçables :

As at May 31, 2009, the following options are outstanding and exercisable:

			2009	2008
Date d'octroi	Prix d'exercice	Expiration	Nombre	Nombre
Date of Grant	Strike price	Expiration	Number	Number
10-01-2007	0.28	10-01-2012	300 000	300 000
26-04-2006	0.36	26-04-2011	165 000	165 000
			465 000	465 000

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

8 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

2000

8 - CAPITAL STOCK (continued)

2000

Warrants

Outstanding common share purchase warrants, entitling their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	2009		200) 8	
	Nombre de	Prix moyen	Nombre de	Prix moyen	
	bons de souscription	pondéré de levée	bons de souscription	pondéré de levée	
	/	/	/	/	
	Number of warrants	Weighted average exercise	Number of warrants	Weighted average exercise	
		price \$		price \$	
Solde au début		Ψ		Ψ	Balance, beginning
de l'exercice	4 783 333	0.26	5 825 333	0.36	of year
Émis	-	-	1 913 333	0.15	Issued
Expirés	(3 383 333)	0.32	(2 955 333)	0.40	Expired
Solde à la fin de l'exercice	1 400 000	0.15	4 783 333	0.26	Balance, end of year

Les bons de souscription en circulation au 31 mai 2009 sont les suivants :

Warrants outstanding as at May 31, 2009 are as follows:

Nombre /	Prix d'exercice /	Date d'expiration /		
Number	Exercise price	Expiry date		
1 400 000	0.15 \$	Septembre/ September 2009		

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

9 - TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

9 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

	Année / Year	Frais d'administration / Administrative charges	
Actionnaire exerçant une influence notable	2009 2008	- 48 300	Shareholder exerting a notable influence
Administrateurs	2009 2008	22 500 47 058	Directors

Un montant de 22 500 \$, à payer à un administrateur relatif à ces transactions, est comptabilisé dans le dû à des administrateurs.

Ces opérations sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Elles sont conclues dans le cours normal des activités de la société.

An amount of \$22,500, payable to a director related to these transactions, is accounted for in the due to directors.

These transactions are measured at the exchange amount which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties. They are in the normal course of operations.

10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

10 - INCOME TAXES

The Company's effective income tax rate differs from the combined federal and provincial income tax rate in Canada. The difference results from the following:

	2009	2008	
	\$	\$	
Perte avant impôts sur les bénéfices	(334 577)	(867 998)	Loss before income taxes
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30,90 % (31.9 % en 2008)	(103 384)	(276 891)	Income taxes at combined federal and provincial income tax rates of 30,90 % (31.9% in 2008)
Droits miniers (12 %)	-	22 065	Mining rights (12%)
Valuation de la provision pour moins value	103 384	276 891	Valuation allowance variation
Impôts sur les bénéfices	-	22 065	Income taxes

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

10 - INCOME TAXES (continued)

	2009	2008	
	\$	\$	
Au 31 mai, les actifs et passifs d'impôts			As at May 31, future income tax
futurs se détaillent comme suit :			assets and liabilities are as follows:
Actif d'impôts futurs			Future income tax assets
Propriétés minières	140 352	104 806	Mining properties
Frais d'exploration reportés	457 480	508 778	Deferred exploration charges
Pertes autres qu'en capital (1)	494 099	532 307	Non capital losses carried forward (1)
Pertes en capital (2)	1 561	1 764	Capital losses carried forward (2)
Frais d'émission d'actions	7 501	14 663	Share issuance charges
Immobilisations	10 542	9 106	Fixed assets
	1 111 535	1 171 424	
Provision pour moins value	(1 111 535)	(1 171 424)	
Droits miniers	-	3 247	Mining rights
Impôts futurs	_	(3 247)	Future income tax

⁽¹⁾ Au 31 mai 2009, les dates d'expiration des pertes autres qu'en capital à reporter aux années futures sont les suivantes :

⁽¹⁾ As at May 31, 2009, the expiring dates of tax losses available for future years are the following:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2010	157 274	155 642
2012	340 185	336 647
2015	248 443	245 494
2026	189 403	174 487
2027	447 669	403 836
2028	345 425	344 646
2029	139 272	137 137
	1 867 671	1 797 889

⁽²⁾ La société a accumulé des pertes en capital de 11 605 \$ (11 605 \$ en 2008) qui sont applicables contre les gains en capital futurs.

Au 31 mai 2009, un montant de 6 499 \$ de crédit d'impôts à l'investissement fédéral pouvant être utilisés contre de l'impôt à payer et sont reportables sur 20 ans.

On May 31, 2009, an amount of \$ 6,499 of federal investment tax credit could be used against the tax payable and carried forward 20 years.

⁽²⁾ The Capital losses available to reduce future capital gains amounts to \$11,605 (\$11,605 in 2008)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

11 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital négatif est donc de 308 170 \$ au 31 mai 2009 et de 23 160 \$ de capital positif au 31 mai 2008, soit une diminution de 331 330 \$ au cours de l'exercice.

La variation provient de la perte d'opération de 331 330 \$.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et soutenir la stratégie d'exploration des propriétés minières afin d'offrir un rendement aux actionnaires;
- Maintenir une structure du capital optimale afin de privilégier le financement de sa stratégie de croissance.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

11 - CAPITAL DISCLOSURES

The Company defines its capital as shareholders' equity, including the stock-option plan. Capital deficiency is \$308,170 as at May 31, 2009 and \$23,160 positive capital as at May 31, 2009, a decrease of \$331,330 during the year).

The variation is due to the net loss of \$ 331,330.

The Company's objectives when managing capital are as follows:

- to safeguard the Company's ability to continue as a going concern and to support its growth strategy of mining properties exploration to provide returns to shareholders;
- to maintain an optimal capital structure to encourage the financing of its growth strategy.

The Company manages and adjusts its capital structure in conjunction with economic conditions and risk characteristics of underlying assets. In order to maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares to improve its financial performance and flexibility.

The Company is not subject to any capital requirements imposed by a regulator.

> trading Encaisse / Cash

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

20092008Juste valeur
Fair Value
\$Valeur comptable
Carrying amount
\$Juste valeur
Fair Value
\$-8787-8787

12 - FINANCIAL INSTRUMENTS

Valeur comptable

Carrying amount \$

Passifs financiers / Financial Liabilities Comptes de fournisseurs et charges à payer / Accounts payable and accrued liabilities Dû à des particuliers / Due to individuals Dû à des administrateurs / Due to directors

Actifs financiers detenus à des fins de transactions /Financial assets held for

230 246	230 246	163 278	163 278
15 000	15 000	15 000	15 000
69 021	69 021	15 777	15 777
314 267	314 267	194 055	194 055

13 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques qui résultent de ses opérations et ses activités d'investissement. La direction de la Société gère ses risques financiers. La Société n'a pas conclus d'entente d'instruments financiers y compris les instruments financiers dérivés à des frais de spéculations.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

En règle générale, la valeur comptable des débiteurs, déduction faite des indemnités applicables en cas de perte, représente le montant maximum du risque de credit auquel la Société est exposée.

b) Risque de liquidités

Le risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de veiller à ce que la société dispose de sources de financement telles que les investissements privés et publiques pour un montant suffisant. Les passifs sont dus au cours du prochain exercice.

13 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company management manages financial risks. The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss.

As a general rule, the carrying amount of accounts receivable, after deducting applicable allowances for loss, represents the maximum amount of credit risk to which the company is exposed.

b) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount. The liabilities are due during the next year.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS MAY 31, 2009 AND 2008

14 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 5 décembre 2011, la Société a acquis un intérêt de 100 % de la propriété Destor en contrepartie d'un versement en espèces de 5 000 \$ et de l'émission de 750 000 actions ordinaires au vendeur. Le vendeur conserve un NSR de 2 %.

La propriété est composée de 83 cellules, et est située dans l'environnement géologique favorable de la faille Destor-Porcupine sur laquelle on retrouve plusieurs gîtes aurifères notamment l'ancienne mine Beattie (Clifton Star-Osisko), le gîte Fayolle et la mine Duquesne.

14 - SUBSEQUENT EVENTS

On December 5, 2011, the Company acquired a 100% interest in the Destor property in exchange for a cash payment of \$5,000 and the issuance of 750,000 common shares to the vendor of the property. The vendor retains a 2% NSR.

The property consists of 83 cells, is located in the geological environment favorable to the Destor- Porcupine on which there are several gold deposits including the old mine Beattie (Clifton Star-Osisko), the Fayolle deposit and the mine Duquesne.